

Le Hub Bretagne pour un numérique inclusif vous partage quelques actualités de rentrée en lien avec l'inclusion numérique



Une formation pour mieux connaître les situations d'illettrisme

En France, parmi les personnes qui ne maîtrisent pas les outils numériques courants, 20 % sont concernées par l'illettrisme. L'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme (ANLCI) en région Bretagne propose une courte formation pour apprendre à repérer une situation d'illettrisme et orienter vers les structures locales adaptées.

En partenariat avec le Hub Bretagne pour un numérique inclusif, l'ANLCI propose d'organiser une première session de formation (3h) à destination des professionnels de la médiation numérique.

Nous souhaitons donc estimer le nombre de professionnels intéressés pour organiser cette première session. Nous reviendrons vers les personnes inscrites pour préciser la date et le format. Si vous êtes intéressés par ce projet de formation, vous pouvez vous inscrire sur ce formulaire :

<https://framaforms.org/formula-de-contact-formation-lutte-contre-lillettrisme-1662130120>



L'événement Numérique En Commun revient les 28 et 29 septembre à Lens

A initiative de l'ANCT et de la MedNum, le NEC est un rendez-vous annuel qui fédère une grande communauté d'acteurs du numérique d'intérêt général. En amont du NEC, une journée spéciale CNFS est prévue le 27 septembre à Lens, elle est ouverte à tous les CNFS de France.

Retrouvez le lien d'inscription et la programmation ici :

<https://numerique-en->



L'AMI "outiller la médiation numérique" reste ouvert jusqu'au 30 septembre 2022.

L'AMI porte sur deux volets :

- 1) L'achat de mobilier d'inclusion numérique (chariot, maisonnette) dont la fabrication est assurée par des filières locales. Pour déposer votre dossier, rendez-vous sur la page dédiée :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/outiller-la-mediation-numerique->

- 2) L'achat de matériel informatique reconditionné pour les médiateurs et aidants numériques. Cet AMI soutient les filières locales du reconditionnement informatique. Pour déposer votre dossier, rendez-vous sur la page dédiée :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/outiller-la-mediation-numerique->

Le SGAR Bretagne est référent sur ce dispositif. Vos contacts au SGAR Bretagne pour tout renseignement :

- julien.kounowski@bretagne.gouv.fr
- louis-marie.becmeur@bretagne.gouv.fr

Hub Bretagne pour un numérique inclusif

Vous avez une actualité d'envergure départementale ou régionale à partager avec le réseau de l'inclusion numérique ? Faites-nous signe pour que nous l'intégrions à notre prochain envoi.

contact@hub-bretagne.net

<https://hub-bretagne.net>

